

BILAN ACTIF

Certifié conforme à l'original

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	15 302	15 270	33	826	793	96.05
	Fonds commercial (1)	467 785		467 785	467 785		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	145 974	49 670	96 305	110 905	14 601	13.16
	Installations techniques, matériel et outillage	12 430	4 977	7 453	9 007	1 554	17.25
	Autres immobilisations corporelles	68 279	36 193	32 085	22 568	9 518	42.17
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 000		1 000	1 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	451		451	451		
	Total II	711 222	106 110	605 112	612 542	7 430	1.21
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	341 330		341 330	405 294	63 964	15.78
	Autres créances	17 428	3 000	14 428	24 884	10 456	42.02
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	60 000		60 000	60 000		
	Disponibilités	221 253		221 253	256 552	35 300	13.76
	Charges constatées d'avance (3)	19 215		19 215	15 912	3 303	20.76
	Total III	659 226	3 000	656 226	762 642	106 417	13.95
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 370 448	109 110	1 261 338	1 375 184	113 847	8.28

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

451

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 38 112) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	38 112		38 112			
		123 187		123 187			
	Réserves						
	Réserve légale	3 811		3 811			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	402 883		400 908		1 976	0.49
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	60 705		72 026		11 321	15.72
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	628 698		638 044		9 345	1.46
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	31 225		31 225			
	Total III	31 225		31 225			
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	178 085		273 079		94 994	34.79
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	34 226		106 288		72 062	67.80
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 904		53 792		31 888	59.28
	Dettes fiscales et sociales	148 956		137 269		11 687	8.51
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	11 577		12 162		585	4.81
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	206 666		123 325		83 341	67.58
	Total IV	601 414		705 915		104 501	14.80
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 261 338		1 375 184		113 847	8.28

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 517 988 416 811

SAS AACE

14 Avenue Pierre de Coubertin

38170 SEYSSINET



ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

SAS AACE

14 Avenue Pierre de Coubertin

ZA Percevalière BP7405

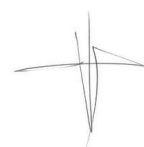
38170 SEYSSINET PARISSET

04.76.48.18.43

ANNEXE

SOMMAIRE

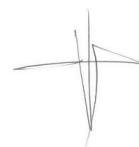
	page	
Faits caractéristiques de l'exercice	34	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	34	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	34	
Permanence ou changement de méthodes	35	
Informations générales complémentaires	35	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Produits à recevoir	35	
Charges à payer	35	
Charges et produits constatés d'avance	35	
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Montant des engagements financiers	36	



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022



FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur cet exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**Informations générales complémentaires****- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 4 7 5 0 3
Autres créances	4 0 0 0
Total	1 5 1 5 0 3

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 1 0 4
Dettes fiscales et sociales	4 7 6 5 9
Autres dettes	3 5 9 6
Total	5 4 3 9 6

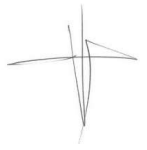
Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 9 2 1 5
Total	1 9 2 1 5
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	2 0 6 6 6 6
Total	2 0 6 6 6 6

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -



Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

ALPES AUDIT CONSEILS EXPERTISES

A.A.C.E

Société par Actions Simplifiées au capital de 38.113 euros

Siège social : 14C Avenue Pierre de Coubertin – 38170 SEYSSINET PARISSET

RCS DE GRENOBLE
N° SIREN : 397 845 942 00028

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2023

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 60.704,76 euros de la manière suivante :

- ✓ Autres réserves..... 679,76 €
- ✓ Distribution de dividendes..... 60.025,00 €

Etant précisé, que conformément à l'article 24 des statuts de la société, le service de ces dividendes est affecté aux 1.225 actions de préférences de catégorie P, qui disposent d'un droit prioritaire et cumulatif à hauteur de 60.025 euros (soit 40,82€ par action de préférence).

Compte tenu de cette distribution, les dividendes prioritaires et cumulatifs sont totalement servis depuis leurs origines et aucun report n'est constaté sur les distributions des exercices futurs. Le tableau ci-dessous récapitule les distributions des 3 dernières années.

Exercice clos le	Dividendes versés	Dividendes restant à verser pour les actions de Préférences de catégorie P
31/12/2021	70 050 €	- €
31/12/2020	50 000 €	10 025 €
31/12/2019	- €	- €

La société 2AEC CONSEIL
Présidente
Représentée par M. Eric CHAMBON

